

Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel

Formation initiale : Les fondamentaux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Intégrer à sa pratique professionnelle le repérage et la correction des comportements sexistes et violences sexuelles : Être en mesure d'identifier et de qualifier des VSS au regard de la loi. Identifier des stratégies de prévention et de réaction face aux VSS.

NOTE DE SATISFACTION

→ 2025 : 9,5/10 (29 avis)

PUBLIC

→ Arts vivants
→ Arts visuels

PRÉREQUIS

→ Aucun

OBJECTIFS

→ Savoir identifier et réagir à un comportement sexiste
→ Éviter la propagation de stéréotypes sexistes dans son activité professionnelle
→ Savoir repérer et réagir aux différentes violences sexistes et sexuelles
→ Savoir réorienter vers des partenaires ressources

CONTENU

Accueil

Présentation du CIDFF 25, tour de table et retour sur les attentes

I. Contexte et état des lieux des Violences Sexistes et Sexuelles

→ Jeu brise-glace des définitions

- Sexe et genre
- Féminisme
- Sexisme ; culture du viol
- Égalité et équité
- Stéréotypes sexistes
- Discrimination
- Société patriarcale

→ Caractère systémique des VSS

- Égalité de genre
- Culture du viol
- Société patriarcale et féminisme

→ Le constat des violences faites aux femmes en dates et en chiffres

- L'évolution de la prise en compte des VSS
- Les chiffres actualisés

→ Communication et lutte contre les VSS

- Valeurs inclusives
- Communication épïcène
- Vocabulaire adapté

Pause déjeuner libre

II. Définir les violences sexistes et sexuelles au regard de la loi

→ La notion de consentement

- Définition et caractéristiques
- Vers une évolution légale ?

→ Le cadre légal des violences sexistes et sexuelles

- Les différentes infractions
- VSS spécifiques au monde du travail

→ Comprendre les stratégies des agresseurs et les contourner

III. Réagir face aux violences sexistes et sexuelles

- En tant que victime
- En tant que témoin

→ Une obligation à intervenir

→ Les 5D

- En milieu festif
 - Particularités
 - Bonnes pratiques
- Au travail
 - Créer un environnement sûr
- Prévenir
- Faire cesser
- Sanctionner

• Les partenaires ressources

IV. Test de connaissance et évaluation de la formation

Fin de la formation

INTERVENANTE

Édith PROST, juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences

DURÉE

→ 7h

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive avec interactions + mises en situation traitées en groupe par les participants.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

Évaluation en cours de formation : échanges, cas pratiques, test d'auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud (élaboré par le commanditaire).

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

→ **La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon
culture-action.org
03 81 41 01 91
Organisme de formation n°432 501 71125
Siret 43181488800068 / APE 8559A